

PRIX DE L'ABONNEMENT
PAR AN :

DÉPARTEMENT, six mois. . . 7 >
REMIREMONT, six mois. . . 6 50
FRANCE, un an. 15 >

ANNONCES

La ligne : { Judiciaires. . . 40 c.
Ordinaires. . . 20 c.
Réclames. . . 25 c.

LE PEUPLE VOSGIEN,

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES
MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au citoyen A. TRÉVET, rédacteur-gérant, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

On s'abonne hors d'Épinal : — à Rambervillers, chez le citoyen MÉJEAT, limonadier; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROBERT L. ECOLT; — à Dompierre, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur; — à Gérardmer, chez le citoyen GUERY, notaire; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGIN, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier; — à Gorze, chez le citoyen QUILLLOT, notaire.

AVIS IMPORTANT.

Nous prévenons nos amis et nos correspondants que les communications qu'ils nous adresseront seront, comme par le passé, toujours bien accueillies. Mais nous ne pouvons nous dispenser de connaître la source de ces renseignements, bien que nous soyons disposés à ne pas la faire connaître lorsque l'on nous en aura fait la recommandation.

Remiremont, le 6 Avril 1850.

Enfin, notre département après deux années d'erreur, sort de l'ornière royaliste et reprend son rang parmi les départements dévoués au progrès, à la République, aux grands intérêts de la France.

C'en est fait, le 24 mars a enterré le royalisme dans les Vosges; l'esprit d'intrigue, l'hypocrisie cléricalle, l'insolence du privilège, les fourberies des saltimbanques politiques ont fini leur temps, l'avenir est désormais à l'idée nouvelle, à la liberté sincèrement réalisée dans l'égalité et la fraternité.

En donnant 55,000 voix à notre candidat qui, lui, n'a pas mis son drapeau dans sa poche, mais l'a planté fièrement à la face de tous, notre département s'est relevé dans l'esprit de la France; par ce seul vote, il a prouvé aux plus incrédules, à ceux qui le croyaient abruti pour toujours, que le sang généreux de nos ancêtres n'avait pas dégénéré qu'il coulait encore dans nos veines, tout prêt à se répandre pour défendre la patrie contre les Cosaques du dehors et contre les traîtres du dedans.

Du reste, pour tout homme de bonne foi et qui raisonne sans passion, si notre département avait paru faillir depuis 1848, à sa vieille réputation de dévouement au progrès et de patriotisme, c'est que sous ces chevaliers de royauté, ces pourfendeurs des doctrines subversives, ces faux défenseurs de la famille et de la propriété avaient eu soin de tenir secrètes leurs arrière-pensées, et avaient pris le masque du républicanisme.

Nous affirmons ici, à la face du pays, et pour l'honneur des Vosgiens, qu'aucun de ces royalistes déguisés

n'eût obtenu les suffrages de la majorité, s'ils avaient eu le courage de dire aux électeurs :

- « Je voterai pour l'expédition de Rome.
- » Je voterai l'arbitraire des préfets contre les instituteurs.
- » Je voterai pour le rétablissement de l'impôt des boissons.
- » Je voterai contre l'instruction gratuite et obligatoire.
- » Je voterai pour faire une pension de 500,000 fr. à la duchesse d'Orléans, etc., etc., etc....

Oui, MM. les royalistes, le département vaut mieux que vous, il était et restera républicain; vous l'avez trompé, vous l'avez prit pour dupe, et il se venge en vous flagellant de ses 55,000 voix données à un montagnard. Vous avez crié si fort : vive la République! Qu'il vous croyait de son opinion, mais depuis qu'il vous a vus à l'œuvre, l'erreur n'est plus possible, et lors même que pour la 5^e ou 4^e fois vous changeriez de masque et feriez une nouvelle arlequinade républicaine, il vous tourne le dos et cela pour longtemps.

Et tenez, on dit que vous protestez, que vous comptez faire annuler l'élection. Nous ne doutons pas de votre bonne volonté à ce sujet. Vous ferez feu des quatre pieds pour y arriver; le coup est trop rude pour que vous ne cherchiez pas à le repousser; eh bien? nous admettons qu'une nouvelle élection ait lieu. Vous recommencerez, nous le savons, votre grande campagne de mensonges, de calomnies, de persécutions, d'intimidations, d'hypocrites frayeurs; vous crierez que la société est perdue, que la France s'en va, que les Cosaques sont à nos portes etc... Vous vous enrouerez en vain, car nous sommes sûrs des bons sentiments qui animent nos compatriotes... Ils voient clair... Ils savent où est l'ennemi et ils vous battons si bel et si bien qu'il ne vous restera plus que le repentir et la honte d'une double défaite.

Réponse à la protestation de M. Grandjean, notaire à Charmes.

Une protestation signée Grandjean, vient d'être adressée à l'Assemblée nationale. Nous la trouvons dans l'*Ami du Peuple*, petit journal qui exploite la Meurthe et les Vosges au profit des honnêtes et modérés de toutes les couleurs.

tout fut encore une fois silence, Robert reprit son poste d'observation et attendit.

Son cœur bondissait au plus léger bruit, ses oreilles tintaient. Par moment la nuit lui semblait lumineuse à l'éblouir, l'instant d'après il croyait voir l'ombre s'étendre et grandir; il ouvrait démesurément les yeux, il écoutait, retenait son souffle. Vaine attente, vain espoir! il voyait seulement les blanches voiles que la brise soulevait par intervalle et qui retombaient ensuite en frappant légèrement les cordages; il n'entendait que le bruit monotone de la vague brisée par le navire qui laissait après lui son blanc sillage d'écume.

Rien, rien pendant cette longue nuit! la poétique vision ne s'offrit point aux regards avides de Robert.

Huit jours se passèrent ainsi. Pendant huit jours, Robert vint user son âme aux agitations de l'attente. Mais, peu à peu, il y apporta moins d'ardeur. Seulement il demeura préoccupé et triste.

J'ai rêvé, se disait-il chaque nuit après une nouvelle et infructueuse tentative; j'étais fou! Tous ces charmes, cette beauté splendide, n'étaient que la vision d'un esprit en délire... Est-ce qu'une telle perfection peut exister? Sous cette magnifique enveloppe, j'ai cru voir battre le cœur et l'âme resplendir... ce soir-là j'ai rêvé.

Et il laissait tomber sa tête sur sa poitrine; il souffrait vaguement, il regrettait son rêve.

Le neuvième jour on approchait de Toulon : — De-

Cette protestation s'appuyant sur la mort du général Raoul, conclut à l'annulation de l'élection du 24 mars.

Ecritre peut-être avant le dépouillement du scrutin et en prévision d'une défaite, cette protestation ne saurait produire la moindre impression sur les esprits sérieux, et nous l'aurions laissée passer en silence si elle ne contenait des faits erronés et des déductions illogiques qu'il est important de relever.

Chacun sait que la nouvelle de la mort du général n'a pas été généralement connue, quelques localités seulement en ont été informées officieusement, quoique la préfecture eût reçu à ce sujet une dépêche télégraphique dans la nuit du vendredi au samedi.

Il est donc faux que cette nouvelle ait été exploitée au profit du compétiteur du général Raoul.

Cela est tellement faux qu'à Épinal et dans beaucoup de localités où le bruit de cette mort avait glissé à travers la discrétion calculée de l'autorité, les républicains, redoutant qu'on ne leur tendit un piège pour avoir un motif d'invalidation de l'élection, ont démenti ce bruit et l'ont traité de mensonger.

Lorsque plus tard, cette nouvelle, apportée par le *Moniteur*, devint officielle dans les villes seulement et se répandit dans les campagnes, loin d'être favorable au compétiteur du général, elle tourna à son désavantage, car les uns, bien disposés pour notre candidat, ne voulurent plus voter pour lui, afin de punir disaient-ils, les démocrates d'avoir répandu une fausse nouvelle, tandis que beaucoup d'autres de nos amis, déjà peu disposés à aller voter par un temps affreux, s'abstinrent en disant : il est inutile d'aller voter pour le citoyen Guilgot, puisqu'il est seul, il est bien sûr d'être nommé.

Tous ces faits sont incontestables.

Quant à la légalité de l'élection, nous ne comprenons pas qu'on ait pu songer à la mettre en doute.

Et d'abord le scrutin de l'armée était ouvert à la mort du général. De quel droit annulerait-on alors des votes émis dans toutes les conditions de la plus stricte légalité?

En outre, ni la Constitution, ni la loi électorale ne reconnaissent de candidat d'aucune couleur; elles demandent à la majorité de se prononcer voilà tout. Si les électeurs s'avisèrent de proposer quatre ou cinq candidats de couleurs différentes, comme déjà ils en ont proposé trois lors de la dernière élection vosgienne et que

main matin, avait dit le capitaine, nous entrerons dans le port.

Ce mot est toujours magique à bord; personne nés'y montre indifférent. C'est le terme apporté aux ennuis plus ou moins sérieux du voyage; c'est le but vers lequel tous les esprits convergent avec une parfaite harmonie. C'est le port, en un mot; et pour les passagers de la *Coquette-Marie*, le port c'était le bonheur, le plaisir, et peut-être bien la vengeance. Les uns revenaient en France retrouver une famille; les autres y jouir d'une fortune péniblement acquise par le travail; M^{mes} Delorme et d'Annis, depuis que Robert ne s'occupait plus d'elles, trouvaient un voyage en mer d'une monotonie désolante, et comptaient se venger à terre, sur d'autres soupirants, de la déception qu'elles avaient éprouvées.

Quant à Robert, le doute, l'indécision ranimaient en lui une curiosité mal éteinte; au débarqué seulement, il allait savoir s'il avait été le jouet d'une hallucination, ou si réellement il avait vu M^{me} de Silveyra.

La journée avait été lourde et orageuse. Vers deux heures de l'après-midi, de gros nuages noirs montèrent lentement à l'horizon. Un vent âpre s'éleva de terre, vint en courant raser le flot, le faire bondir et contrarier toutes les manœuvres.

Une heure après, la nuit était venue complète, profonde, sillonnée de minute en minute par de sinistres

FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEN.

MADAME DE SILVEYRA (1).

SUITE *.

Au salon, Robert produisit un singulier effet le peu de temps qu'il y parut; agaceries, minauseries coquette-ries, dédains calculés se brisèrent contre son indifférence. Muet et absorbé dans ses pensées, il ne semblait plus rien voir ni rien entendre de ce qui se passait autour de lui. D'ailleurs il ne pouvait rester en place. Vingt fois il monta sur le pont, attendant toujours que M^{me} de Silveyra parut, comme s'il n'eût point été certain du contraire; et lorsque sa raison reprenant un moment son empire lui répétait : — Elle ne viendra pas, — il détournait vers la pleine mer son regard découragé et cherchait dans l'immensité, qui s'étendait devant lui un seul point, le port où il espérait, plus facilement qu'à bord, connaître l'étrangère et s'approcher d'elle.

Quand la nuit fut venue, limpide et étoilée, quand

(1) La reproduction de ce roman est formellement interdite à tous les journaux qui n'ont pas traité avec la correspondance littéraire de M^{me} Clémence LALINE.

* Voir les n^{os} des 50 mars et 5 avril.

l'un d'eux vint à mourir pendant les opérations électorales, serait-ce une raison pour invalider le résultat du scrutin, sous le prétexte qu'une quelconque des nuances politiques aurait perdu son représentant?... Un pareil acte d'arbitraire serait une infraction monstrueuse à la loi et à la raison.

Nous nous plaisons donc à croire que par ces motifs et surtout en présence de l'imposante majorité du citoyen Guilgot, qui apporte à la législative deux fois autant de voix que M. Ravinel, le bon sens de la chambre fera justice des prétentions de M. Granjean et consorts, et validera une élection qui, toute contestée qu'elle est par un parti opposant, n'en est pas moins l'expression sincère de la majorité puisqu'elle a été faite dans toutes les conditions légales et qu'elle constate le chiffre de 63,000 votants, chiffre qui seul devrait suffire pour écarter toute espèce de protestation.

(Suivent les signatures.)

A. M. Victor Resal, représentant du peuple.

Humble conseil.

2^e ARTICLE.

L'auteur dit : « que la propriété vient du travail ; qu'elle est innée chez l'homme ; que Proudhon nie que le travailleur soit propriétaire du prix de son travail, puis il défend l'hérédité et la famille. »

Rien de mieux que tout cela, mais à quoi bon entonner une sorte de dihyrambe sur ce qui est admis de tous. Proudhon, dites-vous, s'y oppose. C'est une erreur. Comment, le grand défenseur du droit au travail attaque la propriété du travail? Celui qui met en tête de son journal, cette épigraphe assez significative : « Abolition de cinq milliards de rentes payés par le travail au capital, » celui-là attaque la propriété du travail? C'est à n'y rien comprendre. Ceux qu'il attaque, Monsieur, ce sont les exploités du travail des autres, ce qu'il veut ce n'est pas la moindre atteinte à la propriété (1) comme vous le pensez, c'est la mise en pratique de son idée de la banque du Peuple, et il a juré solennellement que jamais il ne voudrait autre chose.

Les défenseurs de la propriété sont ceux qui défendent le droit au travail qui est la plus imprescriptible des propriétés ; ce sont ceux qui veulent qu'on refrene l'usure en modifiant des institutions impuissantes à l'arrêter ; ce sont ceux qui défendent plutôt le champ modeste du paysan et le salaire de l'ouvrier que les puissantes compagnies des chemins de fer, et la banquocratie ; ce sont ceux qui veulent que le crédit soit plus accessibles aux faibles et ne soit pas le seul privilège des forts, et qui étudient la question au lieu de crier naïvement à la suite des fortes têtes du soi-disant parti de l'ordre : c'est une utopie.

Les défenseurs de la propriété sont ceux qui ne veulent plus des abus criants de la propriété, comme en étale cyniquement la Judée financière chaque fois qu'il s'agit d'emprunts publics ou de concessions.

L'auteur fait aussi souvent entendre des cordes touchantes sur la famille. Quel est son but par là? Veut-il faire croire aussi que nous attaquons la famille? — Nous

(1) Proudhon a répété à satiété qu'il ne voulait que la banque du Peuple, et pour sa formule sur la propriété, il n'a entendu léser aucun droit. Elle est toute entière dans l'ordre spéculatif, et nous renvoyons à son ouvrage pour bien le saisir.

éclairs. Puis les vents déchaînés commencèrent leur terrible concert, et leurs sifflements aigus furent couverts à de courts intervalles par les grondements de la foudre.

La mâture gémit sous les flots de la tempête ; les flots rugirent s'élevant jusqu'au ciel en montagnes écuman-tes ; la légère corvette bondit sur la mer en furie comme le chamois effrayé bondit de rochers en rochers devant l'avalanche qui menace de l'atteindre.

C'était pitié après avoir vu la *Coquette-Marie* si fraîche et si pimpante le matin, lorsqu'elle livrait aux caresses du soleil son pont propre et uni, ses voiles fines et blanches, c'était pitié de la voir à cette heure, échelée, en désordre, secouée par la tourmente, monter en gémissant au sommet de la vague folle pour redescendre au fond de l'abîme, puis échapper encore, et souillée d'écume, ses voiles déchirées, sa mâture à demi-brisée, frissonner sous un nouveau coup de mer qui peut l'engloutir à jamais.

Ce fut une longue et horrible nuit pour l'équipage. Douze heures de lutte avaient épuisé les forces des braves marins de la corvette. Les passagers, dans ce pressant danger, avaient apporté leur bon vouloir et offert leurs services, services qui, faute d'habitude, sont souvent plus nuisibles qu'utiles. Robert, pourtant, que plusieurs voyages en mer avaient initié à la science maritime, avait pu réellement prêter un secours actif. Il

ne savons : mais si nous représentons le Peuple, nous avons des sentiments de famille et de religion trop élevés pour nous asseoir à côté des défenseurs d'une société, où la fille du peuple après un labeur de douze heures par jour qui lui a valu 0,60 ou 0,75 c. est obligée d'aller se prostituer le soir pour pouvoir manger suffisamment. Parent-Duchâtelet nous a trop émus, nous en avons trop vu, pour croire que Dieu a voulu que la profanation de ce qu'il y a de plus sacré soit une nécessité sociale.

L'auteur décoche ensuite une macédoine au communisme, où il semble vouloir envelopper mentalement tous les socialistes. Il dit qu'il n'y a en France que le principe de la propriété et le principe du communisme. S'il avait lu seulement quelques-unes des brochures qui ont été publiées depuis un an, il verrait que jamais le communisme n'y paraît, pour une bonne raison, c'est que personne n'y pense. Il n'y a eu que Cabet qui a montré du dévouement en allant à deux mille lieues d'ici expérimenter son système. Louis Blanc qui croit au communisme pour un temps éloigné n'y songe guère. Il élabore des questions de crédit, voilà tout.

M. Resal parle du rachat de la terre des communistes, il pense que ce serait par des inscriptions sur le grand-livre. Ce n'est pas cela du tout, les communistes désiraient, pour un temps fort éloigné au reste, leur rachat par amortissement, tout comme le rachat de la dette publique. — Pourquoi donc présenter les choses faussement? Est-ce ignorance, mauvaise foi; nous ne savons.

M. Resal s'imagine que dans le communisme, l'Etat fait cultiver soiemment la terre par une main mercenaire, et dit qu'il manquera au travailleur le stimulant de l'intérêt. C'est encore une autre erreur; et comment la relever autrement qu'en engageant l'auteur à étudier au moins le système qu'il attaque. — Ce qu'il y a de déplorable, c'est que voilà plus loin l'auteur qui se prend d'une sainte colère, et parle de poignard. — Décidément la brochure n'est plus un travail sérieux, elle se transforme en diatribe.

Le chapitre suivant pose cette question : « Y a-t-il vraiment antagonisme entre celui qui a et celui qui n'a pas? »

Non, dit M. Resal, il y a solidarité, entre le capital et le travail, les intérêts de l'un sont les intérêts de l'autre. Mais oui, Monsieur, cette solidarité existe, l'un a besoin de l'autre et réciproquement; mais cela empêche-t-il que l'un ne puisse exploiter l'autre? Cela empêche-t-il que le landlord irlandais n'exploite inhumainement son malheureux paysan, et le fasse littéralement mourir de faim? Cela empêche-t-il le planteur des colonies de schlaguer son malheureux esclave? Cela empêche-t-il le filateur de coton de Rheims de donner 0,75 cent. à une pauvre femme qui, onze heures de la journée, a tendu les bras devant ses machines. Oui, Monsieur, il y a solidarité entre le travail et le capital, car sans le travail le capital ne retirerait pas un sou d'intérêt, et sans le capital le travail n'existerait pas.

C'est pour cela que nous voulons que cette solidarité soit organisée (2), que le travail soit mis à l'abri de toutes les fantaisies qui peuvent passer par la tête du capitaliste. C'est chose trop grave, que cette solidarité pour l'abandonner à tous les vents du hasard et de la spéculation. Car cette solidarité fatale de son essence,

(2) Nous comprenons cette organisation par la simple concurrence des banques socialiste avec les banques actuelles.

était partout, s'exposant vingt fois même à périr pour porter les ordres du capitaine dont la voix était souvent étouffée par les terribles clameurs de la tempête.

Tout à coup, la terreur se répandit parmi les matelots; une voie d'eau s'était déclarée à fond de cale si violente, qu'il était certain qu'avant deux heures le navire allait sombrer.

Le capitaine, après s'être assuré de l'éminence du danger, certain qu'on ne pouvait être loin de la terre, donna l'ordre de tirer le canon de détresse. Cet ordre fut exécuté; il se fit un moment de silence solennel et terrible... Après deux minutes d'attente, deux siècles d'angoisses, une faible détonation répondit à l'appel désespéré de la corvette; c'était le signal du port. Du secours venait; mais on devait être à trois lieues au moins sous le vent de Toulon, les secours pouvaient arriver trop tard et le capitaine fit retentir ces mots lugubres :

— Les chaloupes à la mer?

Sous sa surveillance, sans confusion, avec ordre, tout fut préparé. La tempête diminuait de violence, le flot gardait seul son effrayante agitation et rendait l'embarquement difficile. Le capitaine, debout sur l'avant du navire, veillait à ce que les femmes d'abord fussent embarquées et sauvées; lui, il devait rester le dernier, au-dessus de l'abîme, jusqu'à ce que tout espoir fut perdu.

qui oblige capitalistes et travailleurs de se rapprocher, abouti par son défaut d'organisation justement à ce que vous niez, à un antagonisme parfois effrayant.

Et voyez si je me trompe : l'ouvrier a intérêt à jouir d'un salaire raisonnable et le patron a un intérêt tout contraire. Il y a plus : le patron ne peut souvent l'augmenter ce salaire sous peine de périr, une affreuse fatalité enchaîne ouvrier et patron à l'état des choses existantes.

Le propriétaire a intérêt à affermer chèrement sa terre contrairement à l'intérêt du fermier.

Le capitaliste a intérêt à fournir chèrement le crédit à l'emprunteur.

Le vendeur a un intérêt tout contraire à celui de l'acheteur.

L'Etat, dans les neuf dixièmes de ses impôts a un intérêt tout contraire à celui des contribuables.

L'avocat et l'avoué ont intérêt à ce que deux parties contendantes se ruinent pour plaider.

Partout la société ne montre que des intérêts opposés, non seulement comme le dit l'auteur entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, mais choses plus affreuses, même entre ceux qui ont. Car le fabricant a intérêt à ce que son voisin tombe pour avoir sa clientèle, car le commerce n'est qu'une arène de combat où la concurrence décime les trois quarts des commerçants.

Oui, pour le malheur de notre espèce, l'esprit du mal, sous la figure hideuse de l'égoïsme, est descendu parmi les hommes pour les diviser, pour semer des haines sourdes ou aveugles et les lancer souvent à un égorgement mutuel.

Est-ce que les cinq cent mille baïonnettes qui font sentinelle dans l'intérieur de notre pays ne vous disent rien, en fait d'antagonisme?

Espérons la rédemption! Le Christ nous a promis la fraternité, mais avant d'y arriver, il nous faut la conciliation des intérêts, or le socialisme est la doctrine de la conciliation efficace, et vous qui voulez le *statu quo* vous êtes l'homme qui, par les lèvres et le cœur pourrez prêcher la conciliation, mais par le vide de votre bagage économique, vous ne la ferez jamais entrer dans les faits.

A. THÉRIN.

(La suite au prochain numéro.)

Pâturage socialiste pour MM. les procureurs de la République.

Halte là, halte là,
Vite en prison pour cela.
BIBANGRE.

L'homme et le citoyen, quelqu'il soit, n'a d'autre bien à mettre dans la société que lui-même, tous ses autres biens y sont malgré lui; et quand un homme est riche, ou il ne jouit pas de sa richesse, ou le public en jouit aussi. Dans le premier cas, il vole aux autres ce dont il se prive; et dans le second, il ne leur donne rien.

Ainsi la dette sociale lui reste toute entière, tant qu'il ne paye que de son bien. Mais mon père en le gagnant, a servi la société..., soit; il a payé sa dette, mais pas la vôtre. Vous devez plus aux autres que si vous fussiez né sans bien, puisque vous êtes né favorisé. Il n'est point juste que ce qu'un homme a fait pour la société en décharge un autre de ce qu'il lui doit; car chacun se devant tout entier ne peut payer que pour lui, et nul père ne peut transmettre à son fils le droit d'être in-

Un autre veillait à ses côtés avec une ardente inquiétude, c'était Robert. Il vit passer devant lui et descendre dans la chaloupe toutes les passagères. M^{me} d'Annis et M^{me} Delorme, dont un éclair rapide illumina les traits pâles et renversés par l'effroi.

La chaloupe était pleine; elle quitta les flancs du navire. Mais l'étrangère, M^{me} de Silveyra n'avait point paru. Robert jeta un regard plein d'angoisse autour de lui. Il vit tous les passagers se presser avec une terreur croissante; derrière eux un double rang de matelots, sombres, muets et résignés; mais elle! elle ne paraissait point!

Pendant tous les préparatifs, on avait dû abandonner les pompes et renoncer à combattre le terrible ennemi qui bouillonnait dans les flancs du navire. Y redescendre, c'était s'exposer à une mort certaine; s'éloigner une minute du pont, c'était laisser sa place à tous ces hommes si égoïstes à l'heure du péril, si jaloux de leur conservation personnelle, c'était s'exposer à se retrouver, quelques minutes plus tard, seul devant l'abîme béant. Mais Robert n'avait point un de ces cœurs lâches qui calculent, et comptent avec le danger quand il y avait une victime à sauver; Robert ne pouvait songer à échapper à la mort quand une femme pouvait périr. Il s'élança vers la chambre de M^{me} de Silveyra.

TITUS.

(La suite au prochain numéro.)

tile à ses semblables; or c'est pourtant ce qu'il fait, selon vous; en lui transmettant ses richesses, qui sont la preuve et le prix du travail. Celui qui mange dans l'oisiveté ce qu'il n'a pas gagné lui-même, le vole; et un rentier que l'état paye pour ne rien faire, ne diffère guère à mes yeux, d'un brigand qui vit aux dépens des passants. Hors de la société, l'homme isolé ne devant rien à personne, a droit de vivre comme il lui plaît; mais dans la société, il vit nécessairement aux dépens des autres, il leur doit en travail le prix de son entretien, cela est sans exception. Travailler est donc un devoir indispensable à l'homme social. Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen oisif est un fripon.

Jean-Jacques ROUSSEAU.
EMILE, livre III.

Le sotré.

Je ne sais plus dans quel livre, dans le voyage où il plaira peut-être, j'ai vu une vignette qui représente un enfant peureux. Le pauvre petit a couru longtemps, poursuivi par l'écho de ses pas, qu'il prend pour le sabot retentissant d'un squelette de cheval galopant derrière lui. Les forces et la respiration lui manquent, il s'appuie en s'affaissant contre le mur d'un parc. La lune projette sur la terre l'ombre des grandes branches. Prouh! comme il frissonne, comme ses dents claquent! Maman! oh! maman? dit-il tout bas dans son âme! C'est qu'il croit voir la tête du grand cheval mort le regarder par dessus le mur avec les orbites creux de sa grande face décharnée, les os sonnent contre les pierres, les sabots vont se poser sur ses épaules. Mon Dieu! oh! mon Dieu! pardon!

Et dire que voilà deux ans passés que nous sommes là au pied de ce mur! deux ans de terreur folle, deux ans de vieille enfance et de pénible cauchemar.

Le voici. Il grandit sur la montagne comme un Titan, il descend vers l'abîme sur l'eau des fleuves, il gronde dans le bruit du canon, sa voix retentit comme la trompette de Jéricho, fait remuer le pavé des rues, mine les remparts des cités. Oh! puissance de Dieu, gardez-nous du socialisme!

L'espèce humaine est folle. Le socialisme a troublé toutes les idées.

On ne dort plus, on ne dine plus, on ne s'aime plus, mais on a peur ensemble.

— Quelles sont vos opinions politiques, Jean?

— M. l'abbé, je suis républicain socialiste.

— Comment! vous voulez le partage des biens? Mais il faudrait recommencer toujours.

— L'impossible est absurde et impraticable, M. l'abbé! Personne ne veut le partage des biens. Le socialisme, c'est la résurrection.

— Une belle, de résurrection!

Et M. l'abbé, qui possède deux paires de souliers et sa soutane continue d'avoir peur.

Au temple, à la bourse, à la halle, dans le magasin, dans la grange et l'atelier, partout vous entendez répéter: « Rien ne va plus, on se mange, on se ruine. La confiance ne renait pas, on n'est pas sûr d'avoir l'ordre et la tranquillité; on a peur du socialisme. »

— Mais où est-il le socialisme? Qu'est-ce que c'est? De quoi avez-vous peur?

— Ils nomment des rouges!

— Qui?

— Eh! les socialistes!

— Mais c'est donc le paysan, l'ouvrier, l'artisan, le bourgeois, que vous appelez socialistes! alors le socialisme c'est le peuple, le peuple c'est vous, c'est tout le monde, moins l'aristocratie. Vous avez donc peur de vous même!

— Ce n'est pas comme cela que je l'entends, les socialistes veulent tout mettre en commun.

— Où sont-ils, ceux-là?

— Je n'en sais rien.

— Ni moi non plus.

Malgré toutes mes bonnes raisons, Louis Guergère, un conseiller municipal de son village, soutient que je suis un *partageux*. Non, ma foi! car je ne vous donnerais pas pour vingt-cinq louis un seul soupir du cœur de ma maîtresse.

JEAN MINIQUE.

Quand le parti républicain le plus avancé, personnifié en MM. Louis Blanc, Albert, Caussidière, Barbès, faisait partie du pouvoir, la fraction monarchique, qui s'est hypocritement appelée la *République honnête et modérée* était franchement républicaine.

Quand le parti républicain plus modéré, personnifié exclusivement dans la commission exécutive, débarrassa le gouvernement de l'esprit de la *Convention*, la République modérée était déjà moins républicaine.

Quand le parti républicain, plus modéré, défiguré, personnifié dans le général Cavaignac, était au gouver-

nement, la *République modérée* était encore moins républicaine.

Quand le parti, comment dirais-je? *honnête et modéré*, — jamais la modération ne fut soumise à pareille épreuve, — est au pouvoir, la *République modérée* n'est plus républicaine.

Ainsi, plus la République s'approche de la modération, plus le parti républicain modéré s'éloigne de la République.

Cette leçon d'histoire ne doit pas être perdue.

Eugène PELLETAN. (La Presse)

Chronique locale.

Le *Journal des Vosges* n'est pas plus poli pour ses abonnés que pour ses adversaires.

Tout en faisant à ses derniers la guerre loyale que l'on sait, il gourmande son propre parti et lui donne les étrivières. Nous n'eussions pas osé nous ses contradicteurs, mais qui avons quelque soin de notre dignité, lui jeter à la face les compliments qu'il lui adresse.

Il constate les *hontes*, les *lâchetés*, les *félonies*, et enfin la *véritable déroute* de sa propre armée.

Il manquait quelque chose cependant à ces aménités gracieuses envers ses lecteurs, il fallait leur dire et leur prouver qu'ils ne manquaient pas seulement de courage mais de bon sens.

Ces bons abonnés! c'est à leur adresse que l'on publie cette turpitude intitulée *constit. socialiste*.

On leur a tant fait digérer qu'on se flatte de leur faire avaler encore sans que leur estomac le rejette cette énormité: que le parti qui, malgré leur manœuvre compte aujourd'hui pour adepte plus de la moitié des électeurs Vosgiens, plus de la moitié de la France veut:

« L'abolition de tous droits acquis, des dettes publiques et privées, la suppression du mariage et de la paternité; rapport par chacun de son argent, de ses dettes, de ses bestiaux, de ses ustensiles et machineries... pour être répartis arbitrairement par l'Etat, etc., etc. »

Assez, assez, confrère plus loin encore s'il se peut, nous comptons sur votre propagande. Bientôt nous n'aurons plus qu'à nous taire, à abonner nos lecteurs à votre journal, et nous croiser les bras.

Le commandant Guilgot vient d'adresser au gérant du *Journal des Vosges* la lettre suivante, en réponse aux attaques dont il a été l'objet de la part de cet organe modéré, depuis que le 24 mars la démocratie vosgienne a fait bonne justice des prétentions royalistes.

Epinal, le 3 avril 1850.

Monsieur le Rédacteur,

Vous m'avez nommé dans votre numéro du 27 courant à l'occasion de ma candidature. Voter pour moi, dites-vous, c'est voter pour le socialisme.

Et dans votre numéro du 29, vous faites du socialisme un tableau hideux où la mauvaise foi le dispute à l'absurdité.

Libre à vous, Monsieur, sous la responsabilité de votre conscience, de défigurer ainsi une idée grande et généreuse en ce moment l'objet des études des hommes consciencieux, d'accumuler tous les écarts d'imagination, toutes les erreurs qu'ont pu rêver des hommes égarés ou des fous (il y en a dans tous les partis) pour calomnier cette idée.

Mais j'ai le droit, en ce qui me concerne, de relever comme il le mérite, et dans vos colonnes, le rapprochement injurieux que vous faites, à dessein peut-être, de mon nom, et de toutes ces saletés.

Le socialisme, Monsieur, c'est l'égalité; c'est l'étude des moyens propres à réaliser de plus en plus, avec le concours de nos institutions, la grande idée proclamée en 89 et à laquelle vous devez vous-même de n'être passés (car vous n'êtes pas noble que je sache) de combattre cette aristocratie toujours renaissante sous une forme ou sous une autre, à un siècle où il ne doit en exister d'autre que celle du travail; de faire pour le prolétaire d'aujourd'hui ce qui a été fait pour vous-même à l'époque que j'ai citée; d'amener enfin et graduellement les classes jusqu'alors déshéritées, à lutter à armes égales avec les privilégiés du sort dans la voie du travail et du bonheur.

Je vous prie, et au besoin vous somme, d'insérer cette réponse dans votre plus prochain numéro.

CH. GUILGOT.

Si la candidature de M. le général Raoul n'a pas eu plus de succès, ce n'est pas la faute des influencés de toutes sortes mises en jeu pour la faire triompher, voire même celle du cotillon.

Le 21 mars courant, la sœur de M. Pommier, adjoint de la ville de Mirecourt, belle-sœur de M. le maire de Saint-Menge, s'est transportée au domicile du sieur Liégerot, débitant de tabac au dit lieu, et a charitablement

averti ce citoyen que son bureau lui serait retiré, s'il votait pour M. Guilgot, candidat républicain.

Ce fait s'accomplissait pendant que le sous-préfet de l'arrondissement de Mirecourt étant en tournée, que les mauvaises langues disent électorale, savourait chez le maire de Saint-Menge, en compagnie du sieur Pommier, les douceurs d'un succulent diner.

Pour nous, qui connaissons le puritanisme politique de M. le maire et de ses deux convives, nous ne sommes pas assez niais pour croire que le courtier électorale femelle ait agi d'après l'instigation de ces messieurs.

Cornimont, le 29 mars 1850.

« Je soussigné Louis Gehin, commandant de la garde nationale de Cornimont, déclare que l'article inséré dans le numéro 18 du 27 mars 1850 du *Peuple vosgien*, ayant pu être motivé par les paroles que j'ai dites en présence de plusieurs personnes chez le sieur Remy, aubergiste audit Cornimont, dimanche dernier 24 mars, et concernant le citoyen instituteur de Cornimont, attaqué dans le susdit journal comme ayant fait de la propagande électorale, je déclare, dis-je, que ledit instituteur n'a point, ou du moins qu'il n'est pas en ma connaissance qu'il ait fait ce dont on accuse, et que ce que j'ai dit, je l'avais entendu dire vaguement; que du reste en disant cela, je reconnais n'avoir pas fait attention à ce que j'ai dit. Personnellement, je crois qu'il n'a pu faire ce qu'on lui reproche. »

GEHIN.

M. l'instituteur de Cornimont, qui désire connaître l'adresse de Jean Minique, pourra venir la prendre dans les bureaux du journal.

Jean Minique s'empressera de lui offrir une chaise et de lui donner toutes les explications qu'il désire recevoir. Les personnes qui ont fourni des renseignements à Jean Minique sont des plus dignes de foi.

M. l'instituteur de Cornimont qui réclame, s'il n'est pas Jean Jouzat, instituteur dans la même commune, pourra se faire accompagner par lui dans sa visite à Jean Minique.

Aux premières nouvelles de l'élection des Vosges, M. Houël a été si affecté qu'il a fallu opérer immédiatement une saignée sur cet honorable.

Lorsque le surlendemain il a connu le résultat définitif, il a fallu recommencer l'opération de l'avant-veille plus énergiquement.

Que de sang la démocratie fait répandre.

Epinal, 30 mars. — M. Durin, employé à la direction générale des eaux-et-forêts, vient d'être nommé garde général à Saint-Loup, (Haute-Saône).

M. le maire de Lyon vient d'écrire à ceux de ses collègues qui administrent des localités possédant des casernes situées en dehors des rayons de l'octroi, de se joindre à lui, à l'effet de réclamer près de l'assemblée législative contre les frais de casernement, fixés à 7 fr. par homme et 5 fr. par cheval, et d'en faire l'objet d'une disposition additionnelle au budget de l'état de 1850. La ville d'Epinal se trouve en dehors des préoccupations de M. le maire de Lyon au cas particulier, attendu que ses bâtiments affectés au logement des troupes existent dans son enceinte même.

Des secours s'élevant ensemble à une somme de 940 fr., viennent d'être accordés à vingt-neuf anciens instituteurs du département, par M. le ministre de l'instruction publique.

MM. Bataille (Charles), d'Epinal, Dury (Emile), de Rambervillers, et Thouvenot (Stanislas), de Tignécourt, ont reçu leurs diplômes de pharmacien, par suite des connaissances dont ils ont fait preuve devant le jury médical du département, dans sa session de 1849.

Le 22 de ce mois, la maison du sieur Deschaseaux, cultivateur aux Granges-de-Plombières, a été en partie la proie des flammes. Grâce à la promptitude des secours apportés par les habitants de cette commune, les dégâts et dommages occasionnés par le sinistre n'ont pas dépassé 700 fr. Ce serait à des allumettes chimiques laissées entre les mains des enfants du locataire du sieur Deschaseaux, qu'il faudrait attribuer cet accident.

Tous les journaux sont remplis des persécutions que l'on fait souffrir aux sous-officiers et soldats de l'armée pour leur vote en faveur du candidat démocrate des Vosges.

M. Béraud (François-Gabriel-André), ancien greffier, a été nommé juge de paix du canton de Schirmeck, arrondissement de Saint-Dié, en remplacement de M. Cagniano, appelé à d'autres fonctions.

Châteaenais. — Le 27 mars dernier, la maison du sieur Huguenil (Laurent), manoeuvre à Saint-Paul, a été réduite en cendres. Cette propriété n'était pas assurée. La perte est de 3,750 fr. Ce sinistre est purement accidentel.

M. Charles Braconier, ancien élève des collèges d'Épinal et de Lunéville, maintenant élève pensionnaire de la ville de Paris, au collège Rollin, vient d'obtenir le prix d'excellence du premier semestre, en mathématiques.

Des troubles, qui, fort heureusement, n'ont pas eu des suites graves, ont eu lieu à Bru, à l'occasion des élections.

Dans la nuit du 24 au 25 mars dernier, deux individus en état d'ivresse tentèrent de pénétrer, par violence, dans le poste des gardes nationaux préposés à la garde de l'urne du scrutin. Une lutte assez vive s'engagea entre eux et le factionnaire qui s'opposa énergiquement à leur entrée. Dans cette lutte, ce dernier a eu sa blouse entièrement déchirée; mais force resta à la loi.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Rambervillers contre les auteurs de ces troubles; ils ont été déférés à M. le procureur de la République d'Épinal.

Il paraît qu'il circule en ce moment de nouvelles pièces fausses de 5 francs, dont voici la description :

Elles sont au millésime de 1847; elles portent la lettre A, signe de la monnaie de Paris. Leur couleur est plus sombre, leur diamètre plus grand, leur son moins argentin.

Leur poids varie de 24 gr. 650 à 25 gr. 200. Sur cinq pièces, deux ont pesé le poids légal.

La tête du roi, les inscriptions qui l'entourent, ainsi que les mots en exergue : *Dieu protège la France*, sont moins saillants. En passant le doigt sur les mots 5 francs 1847, on remarque une différence.

L'encadrement de feuilles de chêne est entouré d'une multitude de petits points qui ont l'air d'avoir été faits avec un poinçon.

La lettre S du mot Louis se trouve à une certaine distance des autres. En plaçant une pièce sous une cisaille pour la couper, on rencontre autant de résistance que pour une de bon aloi. L'eau forte, en petite quantité, n'a aucune action sur la face, le revers et l'exergue; dans l'intérieur, on remarque la présence du cuivre, ce qui fait supposer que ces pièces sont composées d'une plaque assez épaisse d'un métal étranger recouvert de deux feuilles d'argent.

Ces pièces sont, en général, très-bien imitées, et pourront, si l'on n'y prend garde, ouvrir un vaste champ à la fraude.

Intérieur.

— La commission de la loi de la presse s'est réunie encore ce matin, à midi, pour délibérer sur les observations et réclamations des délégués de la presse.

La commission est, dit-on, de plus en plus embarrassée. On ne parle rien moins que d'une refonte totale du malencontreux projet ministériel.

— Paris a toujours fait la désolation des hommes à aspirations despotiques: ils ont voulu toujours mettre à l'index cette capitale de la civilisation, ce grand foyer d'intelligence démocratique. Nous apprenons qu'en ce moment les blancs font signer dans les provinces des pétitions pour demander que le siège du gouvernement cesse d'être à Paris. Pauvres fous!

— On écrit de Dun: « Aujourd'hui, à midi, sur la place du marché de la ville de Dun, on a vendu, par suite de saisie-exécution, divers meubles et effets mobiliers appartenant à Victoire Pichot.

» Cette saisie avait pour objet de faire rentrer au fisc la faible somme de 40 fr., que cette malheureuse devait à la régie des contributions indirectes pour droits de détails de boissons.

» Voilà un des résultats de cette bienfaisante loi, votée à deux mains par nos honnêtes et modérés. Victoire Pichot est mère de deux enfants en bas âge. Voilà une pauvre famille dans un dénûment complet et à la veille de mourir de faim.

» Y a-t-il quelque chose qui caractérise mieux l'impôt rétabli par la Législative, que le simple exposé de ce fait? »

— Voici à quels procédés électoraux le clergé des Hautes-Pyrénées a eu recours pour assurer l'élection du candidat légitimiste :

C'est une des allocutions quasi-textuelles qu'un desservant des environs de Tarbes a adressé à ses ouailles :

« Ne votez pas, disait-il, pour M. Deville, parce que le père, s'il avait réussi au 15 juin, nous aurait fait guillotiner tous. Il avait fait préparer, pour le département des Hautes-Pyrénées sept guillotines, dont une seule pouvait abattre seize têtes à la fois. »

Les ouailles effrayées de M. le curé pouvaient-elles ne pas se ranger sous le bâton protecteur du berger Goulard?

(Éclaircur des Pyrénées.)

— De toutes parts des adresses sont envoyées aux électeurs

de Paris pour les féliciter sur le triomphe obtenu par la démocratie de la Seine aux élections du 10 mars.

PROCÈS INTENTÉ AU FRANC-PARLEUR.

Impartialité de la Justice

Le curé de Parois a saisi et brûlé des almanachs non prohibés à un malheureux colporteur, qui n'avait que ce seul moyen pour gagner sa vie.

Le curé de Parois n'est pas poursuivi.

Le curé de Marre s'est battu dans sa commune avec un dragon, après dix heures du soir.

Il a troublé le repos et scandalisé toutes ses ouailles.

Procès-verbal a été dressé par le maire.

Le curé de Marre n'est pas poursuivi.

Nous nous présenterons sans crainte devant le jury de la Meuse; et malgré le triage que certains conseillers municipaux lui ont fait subir, nous avons confiance dans son impartialité.

Et quoi qu'il arrive, acquittés ou condamnés, nous crierons toujours : Vive la République démocratique et.....

SUR UN PROCUREUR DEVENU MINISTRE.

Chacun aspire au ministère,
Les avocats, les procureurs.....
Le président ne sait que faire
Entre tous ces solliciteurs.
On le presse, il cède, il succombe;
Il fait son choix non sans débats,
Et c'est sur le parquet qu'il tombe...
Il ne pouvait tomber plus bas.

(La Constitution.)

Extérieur.

ALLEMAGNE. BERLIN. — On écrit de cette ville le 31 mars :

« L'empereur de Russie a le projet sérieux de mettre Pétersbourg en communication immédiate avec Berlin et Vienne, au moyen d'une ligne de télégraphe électrique qui se dirigera par Varsovie et Posen sur les capitales de l'Allemagne. Le gouvernement russe est déjà entré en pourparlers pour préparer l'entreprise. »

La *Gazette de Vésér* affirme que l'armée prussienne est mise secrètement sur le pied de guerre elle cite en preuve la circulaire suivante qu'une haute autorité militaire vient d'adresser à divers officiers prussiens qui ne sont plus au service.

« Par suite de la tournure dangereuse que les complications ont récemment prises, S. M. le roi a ordonné que les frontières soient fortement garnies de troupes, particulièrement celles de l'ouest. En conséquence de cette mesure, je vous adresse la question de savoir si, dans le cas où les hostilités avec une puissance étrangère viennent à éclater, vous êtes disposé à rentrer dans l'armée en qualité de sous-officier de votre bataillon.

» Cette même question, qui doit être tenue secrète le plus possible, a été adressée aussi à quelques autres sous-officiers de votre bataillon qui, pendant leur temps de service, se sont distingués comme de fidèles et courageux soldats.

» Si vos affaires vous le permettent, on espère de votre patriotisme, que vous vous déclarerez prêt à entrer dans l'armée chez le sergent-major à..... d'ici à huit jours, ce que S. M. le roi saura certainement récompenser par un prompt avancement.

STUTTGARD. — On écrit de cette ville, le 27 mars, à la *Gazette de Cologne*, que dans un conseil de cabinet tenu la veille, la question de dissolution de l'assemblée des États a été agitée et résolue négativement, contrairement aux intentions du roi.

ERFURT, 28 mars. — La commission de constitution de la chambre du peuple a adopté hier à l'unanimité la résolution de passer immédiatement à la révision de la constitution et de soumettre à l'assemblée, dès la première séance, les modifications à introduire dans la constitution, pour qu'elle délibère et vote ensuite.

Hier, dans sa séance de la commission de constitution, M. de Radowitz a recommandé instamment l'adoption des propositions du centre. La manière dont il a fait cette recommandation a inspiré quelque étonnement, attendu qu'il s'est borné à dire : C'est le meilleur parti, sans jamais donner de motifs.

ITALIE. BOLOGNE, 25 mars. — Les Autrichiens ont célébré l'anniversaire de Novarre par une revue sur la place de la Montagnale, la place était déserte, toutes les fenêtres fermées et les jalousies baissées. Les général Than envoya les carabiniers porter l'ordre, sous peine d'incarcération d'ouvrir les fenêtres. Les jalousies s'ouvrirent aussitôt, mais personne ne parut. La police dressa immédiatement la liste des habitants de la place Montagnal.

PÉNINSULE IBERIQUE. MADRID, 28 mars. — Une razzia vient d'être exécutée sur la presse. Narvaez a fait sai-

sir à la fois le *País*, la *Epoca*, l'*Espérance*, la *Patria*, l'*Observador*, (ces deux derniers avaient été déjà saisis la veille), la *Nacion*, la *Clamor Publico* et le *Pueblo*. En tout dix saisis en deux jours.

Les journaux qui nous parviennent sont fort incolores, à l'exception de l'*Heraldo*, qui a la générosité de crier anathème contre ses confrères.

DERNIER COURRIER.

Paris, 5 avril 1850.

Je m'empresse de vous annoncer que l'élection des Vosges vient d'être validée sans opposition.

M. Guilgot a été proclamé représentant du peuple, sauf la production des pièces constatant l'âge et la nationalité.

Toutes les protestations, comprise celle de M. Granjean, de Charmes, ont été écartées.

Lundi dernier, le président de la République s'est rendu à Vincennes pour passer la revue de la garnison. Déjà M. Changarnier s'y trouvait dans le même but, seulement ces messieurs ne s'étaient pas entendus et la revue a été assez froide.

En s'en revenant, M. le président a été accueilli par toute la population du faubourg Saint-Antoine aux cris de : *Vive la République*. Comme il ne répondait point à cette manifestation, la foule se rapprocha tellement de la voiture, qu'on dut mettre les chevaux au pas. Alors, plusieurs mains passant par la portière saisirent le haut personnage par son habit et on lui fit crier : *Vive la République démocratique et sociale*.

Lors de la visite au donjon de Vincennes, M. le président de la République a traversé le lieu qui sert de marché pour la foire des pains d'épices au faubourg Saint-Antoine. La voiture du président a été accueillie par les cris répétés par la foule de vive la République. Il n'y avait pas moins de 80,000 prolétaires présents. La physionomie du président a décelé immédiatement l'émotion la plus vive et la plus grande contrariété. Des hommes du peuple se sont même détachés de la foule et se sont approchés en répétant : vive la République; puis s'adressant au président : c'est la République que nous voulons, entendez bien ! Il paraît que les feuilles réactionnaires ne pouvant dénaturer ce fait dont le président a été vivement affecté, ont jugé à propos de garder le silence.

PHYSIONOMIE DE L'ASSEMBLÉE.

La séance est ouverte à une heure et quart. Le procès-verbal est lu et adopté. L'assemblée adopte les chapitres 5 à 18 du ministère des cultes. La discussion s'ouvre par le budget du ministre de l'intérieur. L'événement de la séance est le discours de Jules Favre, sur le chapitre des dépenses de sûreté générale. Les interruptions les plus violentes de la droite ont accueilli le début de ce discours, qui est bien la satire la plus fine des actes du ministère. Les interrupteurs n'ont plus connu de bornes lorsqu'il s'est agi de M. Carlier, le préfet de police, qu'on est allé ramasser dans les escouades si connues par leurs expéditions. A cet instant il s'est échangé entre M. Dohé et M. Pidoux des paroles assez vives que la droite a feint de prendre pour une provocation de la part de M. Dohé. La séance a été un instant interrompue. M. Pidoux disait au milieu d'un groupe, cela ne se passera pas ainsi ! Enfin le silence s'est rétabli. M. Jules Favre a repris son discours, malgré les efforts de MM. Danjou et Rancé, qui apporteront peut-être une dénonciation à la tribune.

L'éditeur Dutertre, passage Bourg-l'Abbé, à Paris, vient de mettre en vente la 2^e édition de la *Vie politique* de LEDRU-ROLLIN, par Napoléon Gallois, ancien rédacteur en chef du *Courrier de la Sarthe*. Cet ouvrage se recommande de lui-même à l'attention des démocrates, de tous ceux qui voudront juger sans préventions le proscrit de Londres. Nous le recommandons à tous amis et ennemis.

Prix : 75 c.; 1 fr. par la poste.

Le Rédacteur-Gérant, A. THÉRIN.

ANNONCES.

GRAINES FORESTIÈRES,
Chez H. GALL, rue des Dentelles, 1, à Strasbourg.

VIE POLITIQUE

DE

LEDRU-ROLLIN,

PAR NAPOLEON GALLOIS,

Ancien Rédacteur en chef du *Courrier de la Sarthe* et du *Bonhomme manceau*.

Prix : 75 cent.

A Paris, chez DUTERTRE, éditeur, passage Bourg-l'Abbé.

Remiremont, Imp. et LrB. Mougin.